ministère de l'éducation nationale

Academie de

NANTES

Le Recteur de la région académique Pays de la Loire, Recteur de l'académie de Nantes, Chancelier des universités

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT

Arrête :

Article 1er : Les 59 professeurs de lycée professionnel hors-classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle du corps des professeurs de lycée professionnel au titre de l'année 2026

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
MM LAFARGA	HOUSSAIS	KARINE	ANGLAIS-LETTRES
M. GUERIN		CHRISTOPHE	GENIE INDUSTRIEL STRUCTURES METALLIQUES
M. FRER		THIERRY	EDUCATION ARTISTIQUE ET ARTS APPLIQUES
M. REY		THIERRY	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
MM RIGOULAY	BELLANGER	VALERIE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. BROHAN		STEPHANE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
MM LE JONCOUR	MENEUVRIER	DOMINIQUE	GENIE INDUSTRIEL TEXTILES ET CUIRS
M. MOIZEAU		FABRICE	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
MM DELVAL	FARDOUX	NATHALIE	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
MM DOMIN		SYLVIE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. RICHOMME		BERTRAND	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES

ministère de l'éducation nationale

Academie de

NANTES

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
M. BELLANGER		REMI	GENIE ELECTRIQUE : ELECTROTECHNIQUE
M. BERNARD		THIERRY	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. PINGANAUD		FREDERIC	GENIE MECA MAINTENANCE VEHICULES
M. GRIGNON		EMMANUEL	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. MEHAT		CYRILLE	CHEF DE TRAVAUX STI
M. BIGNEBAT		VINCENT	GENIE ELECTRIQUE : ELECTRONIQUE
MM TERRIEN		CLAUDIE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. BURGAUD		VINCENT	GENIE ELECTRIQUE : ELECTROTECHNIQUE
MM DE LA TORRE	DE LA TORRE CAPITAN	STEPHANIE	ANGLAIS-LETTRES
MM VION	GUEHAM	OUDA	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM BUTRUILLE	GUEDON	MARTINE	ECO-GEST OPTION COMM ET ORG
M. FOUQUET		ERIC	GENIE MECANIQUE OPTION PRODUCTIQUE
M. BOSSARD		MICKAEL	GENIE CIVIL EQUIPEMENT TECHNIQUE-ENERGIE
MM RINCE		FLORENCE	PREVENTION SECURITE
M. DUBOS		JEAN-LUC	GENIE ELECTRIQUE : ELECTROTECHNIQUE
MM BOULANGER		NATHALIE	ANGLAIS-LETTRES
MM JOBARD		MARIE-FRANCOISE	ECO-GEST OPTION COMPTABILITE ET GESTION
MM HUBERT	GUERCH	NATHALIE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE

ministère de l'éducation nationale
Academie de
NANTES

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
MM FAUCHER DUCOM	DUCOM	STEPHANIE	GENIE ELECTRIQUE : ELECTRONIQUE
M. TENDRON		JEROME	GENIE ELECTRIQUE : ELECTRONIQUE
MM LE MEUR		CHRISTELLE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. DUPERRAY		JIMMY	GENIE ELECTRIQUE : ELECTRONIQUE
M. ROUAUD		PATRICE	GENIE CHIMIQUE
M. BINET		PHILIPPE	GENIE IND CONSTRUCTION REPARATION CARROS
M. MENAGER		DOMINIQUE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. BECUE		SEBASTIEN	GENIE ELECTRIQUE : ELECTROTECHNIQUE
MM BREMAUD		CHRISTELLE	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
M. CADOT		JEROME	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM CHARBONNIER		MURIEL	MATHEMATIQUES-SCIENCES PHYSIQUES
MM MORREVE-PARENT	PARENT	CHARLINE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM DANIEL	VAN-DRIESSCHE	VIRGINIE	BIOTECHNOLOGIES: SANTE ENVIRONNEMENT
MM MARTIN	MERCIER	NADEGE	ECO-GEST OPTION COMPTABILITE ET GESTION
M. MARSAL		WILLIAM	GENIE MECANIQUE OPTION PRODUCTIQUE
M. BOUTEILLER		SYLVAIN	GENIE MECA MAINTENANCE SYST.MECA.AUTOMAT
M. DA SILVA		THIERRY	GENIE IND PLASTIQUES ET COMPOSITES
MM DESAUNAY	TRITSCHLER	HELENE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE

ministère de l'éducation nationale

Academie de

NANTES

NOM USUEL	NOM DE FAMILLE	PRENOM	DISCIPLINE D'ORIGINE
M. MONNIER		NICOLAS	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
M. PREVOTAT		JEREMY	ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
MM ALVEZ DA CRUZ	GONTIER	GWENNINA	ECO-GEST OPTION COMM ET ORG
M. BOUCHER		CHRISTOPHE	ANGLAIS-LETTRES
M. BOUCAULT		CHRISTOPHE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. MAXIME		JACKY	GENIE ELECTRIQUE : ELECTROTECHNIQUE
MM ROUSSEAU	LALLIER	VALERIE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
MM DILASSER	TROMEUR	VIVIANE	ECO-GEST OPTION COMM ET ORG
MM FAUVEAU	DESLANDES	SOPHIE	ANGLAIS-LETTRES
MM PINEAU	EL MRISSANI	NAJIA	ANGLAIS-LETTRES
MM LE BRAS	PENISSON	CELINE	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE
M. ROSIER		OLIVIER	LETTRES-HISTOIRE-GEOGRAPHIE

ministère de l'éducation nationale
Academie de
NANTES

Article 2 : le présent arrêté est publié sur le site académique et est affiché dans les locaux du rectorat, pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Fait le 20/07/2026

Le Recteur de la région académique Pays de la Loire, Recteur de l'académie de Nantes, Chancelier des universités

Le Recteur de la région académique Pays de la

Loire, Recteur de l'académie de Nantes,

Chancelier des universités

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire général
de la région académique et de l'Académie

Philippe DIAZ

Raphaël MULLER

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former
- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :
- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

*4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.

NOTA :

- La part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel est de 45.42 %, la part des hommes est de 54.58 %.
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs de lycée professionnel est de 45.76 %, la part des hommes est de 54.24 %.